COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DE ST PIERRE DELS FORCATS EN DATE DU VENDREDI 2 MARS 2018 à 17h30

Présents: M. BLANQUE Pierre , Mme CAZEILLES Joelle, M. ECHARD Vincent, Mme GOSSET Julie, M. GAURENNE Claude, M. MOLINIER Jean-Luc, M. RODRIGUEZ Antoine
Absents : M. BONO Jean-Pierre, Mme MIGNARD Sarah, M. PALAU Henri procuration à M. MOLINIER Jean-Luc, Melle PALAU Sandrine procuration à Mme GOSSET Julie
Convocation: 22/2/18
Secrétaire de séance: Mme CAZEILLES Joelle
Préambule : approbation compte-rendu de la dernière réunion du CM

1-Projet camping-car Park :
M. le Maire rappelle ce projet à l'étude depuis quelques années. Il rappelle le terrain retenu pour cet aménagement, la parcelle avant l'usine à neige, qui nécessitera le déplacement du transformateur.
Le conseil municipal valide le projet. La consultation pour les travaux d'aménagement sera lancée puis une consultation aura pour objet de mettre en place les équipements nécessaires à la création et la gestion d'une aire de camping- cars agréée, intégrée dans le réseau de communication et de réservation afin d'accueillir une nouvelle clientèle touristique.
En parallèle, M. le Maire présente l'appel à projets pour développer le wifi sur le Cambre d'Aze, sous couvert du SIECA si possible afin d'équiper le domaine et les communes. Nous répondrons ainsi à l'appel à projets dès que les inscriptions seront ouvertes afin de solliciter des subventions.

2- Aménagements cœur du village :
M. le Maire présente le plan élaboré par archi concept qu'il conviendra de faire modifier. Une réunion sera programmée avec l'EPFLR afin d'affiner l'étude de faisabilité.
La question de l'avenir de l'école et de la cantine se pose. M. le Maire relève l'incohérence de projet de la communauté de communes en charge de la compétence scolaire. Il rappelle que le projet de rénovation des locaux de petite enfance est prioritaire.
Il informe également de la poursuite du recours contre la communauté de communes, en complément de celui du Préfet et de la tentative échouée de leur part de transformer cette restitution de fiscalité illégale en dotation de solidarité communautaire.

3- Renouvellement convention défibrillateur avec le Département :
Validation du conseil municipal pour une durée de 3 ans.

4- Demandes de subventions :
- Présentation de la demande de subvention detr 2018 : pour l'isolation sud des gites, et le changement des volets
- Demande de subventions PNR pour le changement de luminaires éclairage public, isolation sud des gites et isolation toiture mairie

En parallèle, M. le Maire rappelle les projets évoqués lors de la commission des travaux et notamment le changement du tractopelle. Il est souhaitable d'envisager un groupement d'achats avec les communes autour qui auraient également des besoins et d'étudier le mode de financement par crédit-bail. Le devenir de l'ancien tractopelle devra être étudié, avec possibilité de cession au sieca.
Information également du dépôt de dossier de subvention européenne leader nécessitant convention entre le sieca et les communes membres afin d'attester du partenariat en cours sur le projet de développement Cambre d'Aze-communes, destination 4 saisons.

5- Gestion du personnel :
- Délibération de principe proposée par le centre de gestion pour le recrutement de personnel de remplacement en cas de besoin,
- Validation de la proposition de régime indemnitaire obligatoire à faire valider par le comité technique du centre de gestion
- Demande de mise en disponibilité de notre adjoint administratif au 1-1-19 et recrutement envisagé pour la remplacer.

6- Motions diverses :

- Soutien aux pharmacies, suite à l'annonce de suppression d'une sur deux
- Soutien au maintien de la DUP RN116
- Soutien au maintien des géomètres du cadastre pour la fiabilité du bâti et la sincérité nécessaire des ressources fiscales communales

7- Etude aménagement des pieds de pistes :

Validation de la proposition commune d'étude des pieds des pistes nécessaire un projet global de développement du Cambre d'Aze afin d'étudier le plan de circulation, le stationnement, les aménagements des espaces publics nécessaires.
Une demande de subvention auprès de la Région sera déposée afin de parfaire son financement.

8- Questions diverses :

Réunion à programmer avec l'onf pour la mise à jour des conventions groupement pastoral, apiculteur, affouage
Point financier à ce jour de la station, présenté par M. BLANQUE. Un conseil syndical aura lieu le 7 mars.

L'ordre du jour étant épuisé, M. le Maire lève la séance à 19h45.

Le Maire,
Jean-Luc MOLINIER,

MAIRIE de ST-PIERRE-DE-CAST

Le secrétaire de séance,
Joelle CAZEILLES,